

ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CORPS

Samedi 30 janvier 2010 à ST LAURENT EN BEAUMONT

Comme prévu dans la charte une assemblée générale des conseils municipaux du territoire de la communauté de communes du pays de corps est organisée chaque année. Elle permet de faire le bilan des actions lancées, réalisées ou en cours par le conseil communautaire durant l'année écoulée.

La Présidente Marie Noëlle Battistel remercie l'assemblée nombreuse, environ 70 personnes et excuse Jean François Trossero, vice président chargé des travaux, absent pour cause de santé, ainsi que les personnalités invitées retenues par d'autres obligations, le député Didier Migaud, le conseiller général Charles Galvain, le Président du SICTDM Patrick Reynier-Poët, le directeur de la maison du territoire Christophe Miard, entre autres. Elle présente les secteurs développés, soit par le vice-président en charge, soit par un responsable.

SOCIAL

Jean-Louis Richiero, vice- résident chargé du secteur social, rappelle que le dernier journal l'EchO'biou traitait de l'action sociale de la Communauté. Il rappelle qu'un Centre Inter communal d'action sociale a été créé et pour lequel cette année une subvention de 54 000 € a été transférée du budget principal au budget du CIAS. Le CIAS a repris en charge les garderies périscolaires dont la fréquentation augmente à St Laurent en Beaumont, se maintient à La Salle en Beaumont et est en diminution à Corps. Il insiste sur la réalisation principale de l'année qui est la création d'un multi accueil de jeunes enfants dont l'activité est exercée à La Salle en Beaumont les lundi mercredi et vendredi et à Corps les mardi et jeudi avec 4 emplois diplômés pour une équivalence temps plein de 3. En moyenne, 7 enfants sont accueillis par jour. Cette fréquentation est supérieure aux estimations faites.

La directrice du multi accueil, Sophie Bijan, éducatrice de jeunes enfants, présente les activités

Magali Francou, Présidente de l'association de la Maison de Retraite, informe l'assemblée que les tractations menées auprès d'Actys permettent à l'association de racheter le bâtiment ce qui en comparaison du loyer versé occasionnera des économies qui permettront d'effectuer des travaux nécessaires.

ENVIRONNEMENT

Eric Balme, vice-président chargé de l'environnement, présente le bilan de la collecte et du traitement des déchets ménagers et des déchetteries. Malgré une diminution du coût du traitement une augmentation importante apparaît dans le traitement des déchetteries augmentant le déficit du service qui passe de – 43 €par personne en 2008 à – 46 €en 2009. Une étude est en cours pour implanter des containers semi-enterrés et pour changer le camion de collecte.

Un appel est fait auprès de la population pour trier les déchets et particulièrement les déchets verts et les gravats

Jen-François Trossero absent, Carole Druart, chef de projet, rapporte l'étude mandatée auprès de la Fédération des Alpagnes de l'Isère pour réaliser le plan pastoral territorial qui lie durant 5 ans, tous les acteurs des alpagnes (éleveurs, acteurs du tourisme...) et permettra d'effectuer différents travaux. Une convention est signée avec la Région afin de bénéficier de subventions sur les travaux à venir

TRAVAUX

Eric Balme relate, en remplacement de **Jean-François Trossero**, vice-président chargé des travaux, les travaux effectués en 2009 pour prévenir les glissements de torrent et les crues torrentielles. Le montant des travaux réalisés en 2009 sur les communes de Beaufin, Corps, Les Côtes de Corps, La Salle en Beaumont, St Laurent en Beaumont et St Pierre de Méarotz s'élève à 90 678 € HT subventionnés en moyenne à 50 % par la Région et 20 % par le Département.

Le programme 2010 permettra d'intervenir sur les communes de Corps, Les côtes de Corps, Beaufin, Quet en Beaumont, La Salle en Beaumont, St Laurent en Beaumont et St Pierre de Méarotz pour un montant de 106 500 €HT.

Chaque année tous les drains réalisés sur ces travaux sont entretenus pour un montant qui s'élève pour l'année 2009 à 35 509 € sans aides.

L'entretien des ruisseaux réalisé chaque année, à la demande des communes, dans le cadre du programme PRODEPARE par des chantiers d'insertion a coûté en 2009, 32 400 €HT subventionnés par le conseil général à 40 %.

Le conseil communautaire a décidé d'étudier plus précisément les interventions programmées.

La Communauté de communes a adhéré au SIGREDA permettant ainsi aux communes de bénéficier d'aides importantes pour réaliser leurs schémas directeurs durant l'année 2010 et qui prendra en charge le SPANC à partir de 2011 (contrôle des installations d'assainissement individuel) et la protection des périmètres de captage d'eau potable.

FINANCES

Le Trésorier **Gérald Roussel** intervient avant la présentation du Compte administratif 2009 en précisant que les résultats de fonctionnement de l'année seule 2009 sont négatifs de - 91 730 € Cette situation qui pourrait être alarmante s'explique par une régularisation d'écritures comptables qui provoque une augmentation des dépenses de fonctionnement de 179 430.92 € mettant ainsi en déficit la section de fonctionnement et augmentant les recettes d'investissements.

Afin de régulariser dans les budgets communaux, le compte 238 (avances faites pour financer les travaux réalisés pour les communes par le SIVOM de Corps), le Conseil communautaire décide d'appliquer un taux de subvention de 50 %. Le Trésorier enverra à chaque commune les écritures à passer, afin d'intégrer les travaux dans le patrimoine communal.

Jean-Claude Courteau donne les résultats du compte administratif qui, en cumul présente un excédent de fonctionnement de 399 338,23 € et un excédent d'investissement de 208 177.15 €

Il fait constater que le poids de la dette est faible 3,4 % , que le fonds de roulement est correct assurant 115 jours de dépenses mais que l'autofinancement est en diminution et représente 5,7 % des investissements et 11,1 % de la fiscalité

Il explique que 100 € d'impôts communautaires ont financé : 29 % du secteur déchets, 17 % ont financé les travaux sur les terrains (drainage correction torrentielle...) 7 % les travaux pour les sentiers, 6 % les travaux touristiques, 5 % ont servi au développement économique, 3 % pour le cyber-centre, 1 % pour la maison du patrimoine, 12 % pour l'administration générale et 4 % pour l'épargne.

COMMUNICATION ET PROMOTION TOURISTIQUE

Emmanuel Serre, vice-président chargé de la communication et de la promotion touristique rappelle que la charte forestière est en cours d'élaboration. Elle permettra de lier tous les acteurs concernés par la forêt.

Il rappelle que l'EchO'biou est le journal d'information des activités de la Communauté de communes auprès des habitants. Le premier numéro a présenté la communauté de communes et ses compétences,

le deuxième a présenté le volet tourisme avec les réalisations de la communauté de communes et ses projets, le 3^{ème} a donné l'éventail des interventions de la communauté de communes au niveau social, ses réalisations et ses interventions auprès des structures exerçant des compétences sociales. Le 4^{ème} est en cours d'élaboration sur l'environnement.

D'autres documents sont créés, distribués ou annoncés, comme le guide du pays de Corps et, des encarts dans la presse ou à la radio (2 950 €) le dépliant sur site du Belvédère (2 230 €).

Un travail de communication touristique est en cours entre les 3 communautés de communes de La Mure, Valbonnais et Corps ; des encarts dans la presse ont été réalisés en commun.

Carole Druart fait le bilan des infrastructures mises en place sur le plan tourisme.

- Le site du Belvédère, édifié avec le partenariat de EDF a permis d'animer, avec des guides, les vias ferratas d'initiation et la tyrolienne. Une buvette tenue par deux employés rémunérés par la communauté a été créée. Elle a abrité également la vitrine de produits locaux. Les artisans ont aidé à aménager le local et ont assuré des permanences.

- Aménagement du site de la Bonne. L'O.N.F a abattu plusieurs arbres morts qui présentaient un danger pour l'activité kayaks. Les panneaux signalétiques sont achetés et les kayakistes les mettront en place au printemps.

- Réhabilitation de la Maison du Patrimoine : Après acquisition par la commune de Pellafol, la communauté de communes a entrepris les travaux en septembre 2008 et ouvert la maison du Patrimoine en mai 2009. La surface des locaux aménagés a été augmentée ainsi que les thématiques. Le montant des travaux s'est élevé à 280 000 € HT subvention par l'état à 50 % et 15 % par le Département. La visite guidée de la Maison est faite par l'association APPO.

Pendant la saison estivale un employé du Belvédère prend en charge une fois par semaine, une visite supplémentaire.

La commémoration du 60^{ème} anniversaire de la catastrophe de l'Obiou aura lieu début septembre.

- Sentiers thématiques.

Le sentier du canal de Beaumont est aménagé sur le secteur, entre la commune de St Laurent en Beaumont et La Salle en Beaumont. 4 boucles avec une thématique différente sont aménagées. Un mobilier « original » a été choisi avec l'aide d'un muséographe et sera implanté au printemps.

Coût 20 000 € subventionné par l'Etat à 50 % plus une aide du CDRA et du Département.

- Sentier de la Sézia : 2 haltes sont prévues au moulin et sur le secteur des vignes de Ste Luce pour un coût total de 12 000 €

- circuits VTT - un travail important a été réalisé avec l'aide de vététistes. 17 circuits sont balisés. Une carte provisoire a été tirée pendant la saison estivale dans l'attente du balisage d'un circuit de trois jours. Cet été la carte officielle sera mise en service. Une inauguration permettra la traversée du canton.

- L'entretien des sentiers est réalisé par 5 entreprises du canton. Coût 34 300 € subventionnés à 50 % par le Département.

STRUCTURATION TOURISTIQUE DES 3 CANTONS

La Présidente Marie-Noëlle Battistel en présence de Monsieur **Michel Senior**, président de la communauté de communes de la Matheysine présente le travail de la commission créée pour restructurer la promotion touristique au niveau des trois cantons de La Mure, Valbonnais et Corps.

La communauté de communes du Pays de Corps a été choisie pour porter la commission qui a mandaté le cabinet élan développement et décidé de créer un pôle office. Cependant des tensions surgissent au niveau du choix de la structure porteuse.

L'appel à candidatures est lancé pour l'embauche d'un chargé de mission au sein de ce pôle office.

Le coût annuel du pôle office est estimé à 100 000 € réparti entre les 3 communautés de communes et les communes isolées du canton de La Mure.

Une action « tourisme adapté » est engagée sur les trois cantons. Les projets, pour un montant de

1 600 000 € au total, doivent être déposés durant ces 3 années au niveau du secteur public et du secteur privé.

Sur Corps, des projets sont à l'étude pour un aménagement du site du Belvédère, l'accessibilité des gillardes, pour les personnes déficientes moteur, un aménagement au niveau de la déficience visuelle sur le bateau électro-solaire....

GESTION DES EQUIPEMENTS TOURISTIQUES DU BORD DU LAC

La Présidente expose à l'assemblée que, comme convenu lors du dernier conseil communautaire, un comité de réflexion a travaillé sur le mode de gestion des équipements et activités touristiques de la communauté de communes.

Elle rappelle qu'une Société d'Economie Mixte avait été créée en 2003 afin d'assurer la mise en place, la promotion et le développement des équipements de bord de lac.

Depuis, la SEM Obiou-Beaumont a mis en place un fonctionnement adapté, en collaboration étroite avec la Communauté de Communes.

Le Comité de réflexion propose d'opter pour une reprise d'activité en régie ; En effet, les moyens humains de la Communauté de communes permettent, aujourd'hui, d'assurer en directe cette gestion.

La Présidente remercie très sincèrement Yves Moutin précédent président de la communauté de communes et de la SEM Obiou-Beaumont, Arsène Dubois président actuel de la SEM et le directeur Edouard Ragoucy de Territoires 38 pour leur investissement dans cette structure dans laquelle ils ont mis tout leur cœur et leur compétence pour qu'aujourd'hui, nous soyons en mesure de voler de nos propres ailes.

Eric Balme précise que le volume d'activités est peu important et qu'une SEM, avec ses charges fixes importantes n'est plus la structure pertinente. La Présidente regrette que les conditions de reprise du village de vacances n'aient pu étendre l'activité de la SEM qui, de ce fait aurait été maintenue.

L'assemblée est close et la Présidente présente ses meilleurs vœux pour cette année 2010 en remerciant les partenaires de la communauté de communes et en particulier EDF pour ses actions autour du lac, elle remercie une nouvelle fois la SEM « Obiou-Beaumont » pour le travail réalisé qui permet une continuité de la gestion des équipements.

Elle donne la parole à Monsieur Michel SENOR président de la communauté de communes de la Matheysine qui regrette que l'approche d'un regroupement possible entre les 3 communautés de communes faite, aujourd'hui par le biais du tourisme ne permet pas d'augurer un avenir serein du seul fait du choix de la structure porteuse.

La Présidente alerte l'assemblée sur la perte de ressources à venir des collectivités locales : suppression de la taxe professionnelle faisant porter la fiscalité sur les impôts de ménages, regroupement de la Région et du Département, une seule structure ne pouvant apporter la même aide aux collectivités.

Elle expose que la réforme prévoit le vote des conseillers au suffrage universel, que les cantons vont disparaître pour former un grand territoire avec un seul conseiller territorial.

Cette réforme a pour but une réduction des coûts et des « mille feuilles ». La Présidente émet un doute en expliquant que pour assurer toutes les compétences, divers syndicats vont se former, augmentant ainsi le « mille feuilles ». Elle présage des difficultés pour répartir les aides au sein du territoire.

Un apéritif, préparé par la commune de St Laurent en Beaumont, permet aux participants de l'assemblée d'échanger, avec convivialité, après une matinée de travail intense.